

Point 38 : Personnel métropolitain - Adaptation du tableau des effectifs – Dispositions diverses

Intervention : Éric Couvez (Saint-Herblain)

Madame la présidente, chers collègues,

Dans délibération que nous nous apprêtons à voter, il y a la refonte du régime indemnitaire pour l'ensemble des agents de la Métropole. Cette mesure attendue s'inscrit dans un contexte bien particulier. En effet, nous étudions cette délibération au lendemain de l'entrée en application de la loi macroniste de transformation de la fonction publique et de son article 47 dit "des 1 607 heures", synonyme de travailler plus pour gagner autant.

Depuis trop longtemps, nous sommes alertés par les agents sur les conséquences dramatiques du niveau de rémunération lié au gel du point d'indice. Le dégel de celui-ci annoncé par le Gouvernement à 3,5 % ne rattrapera pas la perte de pouvoir d'achat subie par les fonctionnaires depuis 12 ans et avec une inflation bientôt à 7 %, cela ne fera que continuer à grever leur budget.

La décision d'augmenter le point d'indice est une chose, mais cette décision doit être également suivie d'une augmentation de la Dotation Globale de Fonctionnement des collectivités. Sinon, dans la réalité du contexte économique que nous connaissons actuellement, que ce soit sur la flambée des prix de l'énergie, des coûts des matériaux et de l'inflation en général, il nous faudra procéder à des arbitrages pour maintenir les services publics de proximité en rémunérant comme il se doit les agents qui sont en première ligne et non pas les salaires les plus élevés.

La refonte du régime indemnitaire, puisque c'est l'objet de notre délibération, est un pas complémentaire dans le bon sens et elle aidera sans doute à faciliter le recrutement dans la fonction publique. Les Communistes soutiennent cette démarche. Nous sommes satisfaits de

permettre une augmentation du pouvoir d'achat des agents, de leur permettre à notre échelle de réaliser leurs missions.

Les mobilisations des agents ont permis d'augmenter l'enveloppe globale prévue pour cette refonte, effort notable de la Métropole, même si l'inflation bondissante nous incite à la modestie au regard des difficultés rencontrées par les agents.

Le contexte économique dégradé, habilement justifié par l'actualité internationale, touche en premier lieu les travailleurs aux revenus les plus modestes. Les Communistes saluent l'effort consenti par la Métropole, alors même que son autonomie financière est remise en cause par l'État, réforme après réforme, et que déjà des plans d'économies pour les collectivités nous sont annoncés du bout des lèvres par le président de la République, appuyé par le ministre de l'Économie qui, sous couvert de la dette, nous prépare à la cure d'austérité. Au vu des marges contraintes, les Élus communistes voteront en faveur de cette délibération, tout en restant particulièrement vigilants sur le niveau de rémunération des agents. Nous appelons l'État à se saisir rapidement du dossier de la pénibilité des métiers de nos agents, au risque de voir nos difficultés de recrutement s'accroître. C'est l'attractivité des métiers de la fonction publique territoriale qui est en jeu.

Merci pour votre attention.